

architrave

La revue d'unions professionnelles
d'architectes de Wallonie et de Bruxelles Février 2013 - n° 175

Spécial W

BIENNALE
D'ARCHITECTURE
DE WALLONIE
2012

Belgique - België
P.P. - P.B.
LIEGE X
BC30650



vola[®]

VOLA Round shower
Uniquely refreshing. Visibly VOLA.

VOLA Bvba
Tour & Taxis
Avenue du Port
BE-1000 Bruxelles
Tel: +32 3 440 46 19

sales@vola.be
www.vola.be

Editeur

Maison des Architectes ASBL
rue du Palais 27 bte 7 - B 4800 Verviers
tél. +32 (0)87 26 91 51 - fax +32 (0)87 26 74 23
r.treselj@architrave.be - www.architrave.be

Directeur de publication

Robert Treselj
r.treselj@architrave.be

Conseil de direction

AABW, SRAVE, UPA-BUA

Comité de rédaction

redaction@architrave.be

AABW

Ludovic Borbath

AAPL

Robert Louppe

ARAN

François-Michel Brismoutier

SRAVE

Eric Lamblotte, André Schreuer, Robert Treselj

UPA-BUA

Gérard Kaiser

Conception graphique et pré-press

www.stereotype.be

Impression

Snel Graphics SA

Photogravure

SPRL Goeminne Photogravure

Régie publicitaire

Isabelle Dewarre
tél. +32 (0)4 383 62 46 - fax +32 (0)4 383 62 65
info@architrave.be
L. Claire
tél. +32 (0)496 610 178
l.claire@architrave.be



La revue est éditée à 10 000 exemplaires, elle est distribuée de façon dirigée.
Gratuit, ne peut être vendu.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages ou images publiées dans la revue *architrave*, faite sans l'autorisation écrite des Éditeurs est illicite et constitue une contrefaçon.
La revue *architrave* n'est pas responsable des textes, photos, illustrations qui lui sont adressés.

La revue *architrave* et le logo *architrave* sont des marques déposées.

Editorial

Comme pour la première édition du Grand Prix d'Architecture de Wallonie en 2010, le comité de rédaction a souhaité donner un large écho à cet événement majeur du monde de l'architecture : nous consacrons donc ce numéro à l'annonce complète et illustrée des résultats du Grand Prix d'Architecture de Wallonie 2012.

Ceci s'inscrit pleinement dans la logique d'*architrave*, dont l'objectif premier est la promotion de l'architecture en Wallonie et à Bruxelles.

Les dernières décennies du siècle ont été marquées par quelques personnalités de renom et certaines tendances fortes en Wallonie : Lucien Kroll dans les années septante, Charles Vandenhove durant les années quatre vingt et l'architecture organique dans les années nonante (Yves Delhez, Henry Chaumont, ...). Le 21^e siècle a démarré petitement, sans architecture marquante. Entre 2000 et 2010, les architectes wallons semblent avoir été peu présents dans les publications et concours nationaux. Etaient-ils subitement devenus médiocres ? Etais-ce le marasme ambiant qui les submergeait ? Des initiatives comme le Grand Prix d'Architecture de Wallonie contribuent certainement à inverser la tendance. *architrave* ne peut que se féliciter d'être le témoin d'un changement qui semble réellement s'opérer pour favoriser la visibilité de nos architectes.

L'architecture exprime non seulement le dynamisme d'une région mais elle valorise aussi son image. Des réalisations récentes et en cours, de quelques grands noms de l'architecture européenne, Calatrava, Nouvel, Ricciotti... témoignent du renouveau de l'architecture en Wallonie et participent à rétablir la place de l'architecture dans notre société.

Le cru 2012 du Grand Prix d'Architecture de Wallonie a été sélectionné par un jury de renom, parmi plus de 240 projets inscrits à la biennale. Nous nous réjouissons de ce succès grandissant et espérons que le Grand Prix d'Architecture de Wallonie pourra s'inscrire de façon durable dans nos perceptions en rendant l'architecture incontournable.

Bonne découverte
Le comité de rédaction

architect meets innovations

ARCHITECT
@WORK
THE NETHERLANDS

ARCHITECT
@WORK
FRANCE

ARCHITECT
@WORK
GERMANY

ARCHITECT
@WORK
UNITED KINGDOM

ARCHITECT
@WORK
SWITZERLAND

ARCHITECT
@WORK

BELGIUM

F.I.L. Liège
23 - 24 mai 2013

3^e édition - 13.00 - 20.00

Kortrijk Xpo
25 - 26 avril 2013

6^e édition - 10.00 - 20.00

ÉVÈNEMENT EXCLUSIF présentant les innovations d'industriels de la construction
CONCEPT QUALITATIF et scénographie originale

CONFÉRENCES ET DÉBATS
sur l'architecture

THÈME 2013: ARCHITECTURE & BÉTON

EXPOSITION

EXPERIMENTAL CONCRETE

par FEBE et MATERIAL SOURCE

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

GLOBAL AWARD FOR SUSTAINABLE

ARCHITECTURE 2007 > 2012 par la Cité

de l'architecture et du patrimoine (Paris)


Organisation

Kortrijk **Xpo**

T +32 (0)56 24 11 11
belgium@architectatwork.eu

WWW.ARCHITECTATWORK.BE

PRÉ
ENREGISTREZ
VOUS VIA LE
SITE AVEC LE
CODE 19100

DESIGN & PLAN by  © CREATIVE4.BE / 2005

En
collaboration
avec

 **Ainb**
DE ASSOCIATION VAN REGISTERED PROFESSIONAL ARCHITECTS AND ENGINEERS

 **FEBE**

 **MdA**
maison des
architectes

Evénements organisés
avec le sponsoring de

 **deceuninck**

 **E EGGER**

 **FOAMGLAS**
Building

 **FSB**

 **GIRA**

 **Mosa.**

 **LUCE
PLAN**

 **MODULAR**
L'ART DE CONSTRUIRE

 **ploegsteert**
The new building tradition.



Wallonie



GPAW 2012 - pp. 13 à 44

© photo Michel Houet 2012

Sommaire

Editorial 3

Nouveautés 6 - 10

Grand Prix d'Architecture de Wallonie 2012 | Dossier 13

- Prix spécial de l'UWA - Nominé dans la catégorie 1 : Logements individuels 14
- cat. 2 - Logements collectifs 20
- cat. 3 - Equipements collectifs 28
- cat. 4 - Ouvrages d'art et aménagements extérieurs 38
- Mentions spéciales du jury – hors catégorie 44

Projet d'architecture

- Usine d'huile d'olive et bureaux 50

Publi-reportage

- Photovoltaïque à Bruxelles, un choix judicieux et rentable vers le « zéro énergie » ! 45
- Yellowstone Architecture : Petite structure au service de projets d'envergure 49

Le cahier juridique

- Donnons-nous les moyens 46

Le cahier de la pierre

- Les pierres belges en crise, un éternel recommencement ? 54

Le cahier du bois

- Pont sur l'Our – Un pont pédestre à Burg-Reuland, dans la Province de Liège 56

Le cahier du ciment et du béton

- Métamorphose d'une place de marché 58

Photovoltaïque à Bruxelles



Le photovoltaïque est une solution élégante pour rendre la consommation d'un bâtiment proche de zéro. C'est pourquoi la Région de Bruxelles-Capitale assure une rentabilité de maximum 7 ans, raisonnable mais néanmoins attractive par rapport à la durée de vie de l'installation de 25 ans, grâce au système de certificats verts.

A Bruxelles, le marché des certificats verts se porte bien, en atteste son prix élevé (87€/certificat vert) et constant depuis le début du système (2004). En outre, la Région bruxelloise vient de définir les quotas de certificats verts jusqu'en 2025 afin de conserver le bon équilibre du système pour encore de nombreuses années.

Le photovoltaïque peut devenir l'allié d'une bonne qualité architecturale. Quelques projets de photovoltaïque intégré dans le bâtiment voient le jour à Bruxelles au travers des Bâtiments Exemplaires. Cerise sur le gâteau, Bruxelles continue d'octroyer une prime énergie au photovoltaïque installé sur/dans un bâtiment neuf passif ou un bâtiment rénové basse énergie. Et ainsi inciter l'atteinte du zéro énergie...

Bruxelles Environnement – IBGE

www.bruxellesenvironnement.be – Tél. +32 (0)2 775 75 75

Nouveau livret de référence « Promat® SYSTEMGLAS »



En plus de sa gamme étendue de panneaux pour la protection contre l'incendie des bâtiments, Promat International NV vend également des vitrages coupe-feu.

Non seulement le système Promat® SYSTEMGLAS assure la résistance au feu, mais il procure aussi une transparence maximale et une sensation d'espace. Le nouveau livret de référence vous donne un aperçu impressionnant des possibilités architectoniques du système Promat® SYSTEMGLAS.

Ce livret de photos peut être obtenu gratuitement aux coordonnées ci-dessous.

Promat International NV

www.promat.be – Tél. +32 (0)15 71 33 51

ARCHITECT@WORK 2013



Fort de son succès, l'événement professionnel ARCHITECT@WORK sera organisé pour la troisième fois à la F.I.L. (Foire Internationale de Liège) les 23 et 24 mai prochains.

ARCHITECT@WORK est un événement exclusif qui se focalise sur les innovations des industriels à destination des architectes et architectes d'intérieur mais aussi économistes de la construction et bureaux d'études.

Outre la présentation de nombreuses nouveautés sélectionnées par un comité technique et présentées dans un cadre convivial et raffiné, que peut-on attendre d'ARCHITECT@WORK ? Cette année, le thème central est « Architecture et béton ». Comme pour les éditions précédentes, des expositions et des interventions de qualité sont annoncées.

Pour plus d'informations : www.architectatwork.be
Entrée rapide et gratuite via pré-enregistrement sur le site avec le code 19100

ARCHITECT@WORK

www.architectatwork.be – Tél. +32 (0)56 24 11 11

RENSON® Cilium®

RENSON® vous propose le Cilium®. Cette protection solaire dynamique peut être transformée de protection verticale devant une fenêtre en un auvent horizontal ouvert au-dessus d'une fenêtre. Cilium® permet de limiter la surchauffe des bâtiments pendant les mois d'été et de réduire au maximum le refroidissement artificiel.

Pendant les mois d'hiver, l'utilisation d'énergie pour le chauffage est limitée, car les rayons du soleil peuvent pénétrer sans gêne à l'intérieur, en dessous du volet replié à l'horizontal. Cilium® existe en deux versions : avec un habillage en lames Sunclips Evo SE.096 ou en lames Sunclips Evo SE.130.

Le système peut s'intégrer discrètement dans des façades composées d'un habillage identique ou comme élément séparé devant les fenêtres.



Renson

www.renson.be

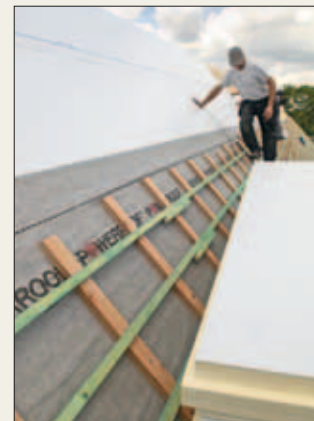
Découvrez à Batibouw les nouvelles solutions de rénovation de Recticel Insulation

Depuis des années, Recticel Insulation est la référence pour isoler les maisons, en construction neuve ou rénovation. La nouveauté cette année au salon Batibouw, ce sont les nombreuses solutions d'isolation proposées par Recticel® pour la rénovation. Recticel Insulation offre une gamme complète pour isoler durablement la toiture, le sol du grenier ou les façades. Pour chaque situation, il y a une solution spécifique.

Vous construisez ou vous rénovez et isolez avec les produits d'isolation de qualité de Recticel Insulation ? Alors, vous recevrez le label de qualité Recticel® Insulation Inside ainsi qu'un certificat d'isolation.

Visitez Recticel Insulation à Batibouw (stand 4-420) et demandez votre exemplaire de la

nouvelle brochure avec toutes les solutions de Recticel Insulation pour la rénovation.



Recticel insulation

www.recticelinsulation.be – Tél. +32 (0)56 43 89 43

Découvrez le système d'isolation extérieure de façades parfait, avec Powerwall®.

POWERWALL®
isolation extérieure de façades

Convient à une large gamme de finitions de façades.



Vous souhaitez que vos clients fassent plus d'économies sur leur facture d'énergie ?

Découvrez dès lors le système d'isolation extérieure de façades avec Powerwall®, un nouveau concept d'isolation pour les constructions nouvelles ou en rénovation, approprié pour une multitude de finitions de façade (bardages, tuiles, ardoises, zinc, bois et plaques fibrociment). Le système unique à rainures et languettes ainsi que le revêtement résistant en aluminium (50 microns) garantissent un bouclier isolant permanent parfait, sans perte d'énergie, et un niveau de protection supérieur contre les incendies. Avec Powerwall®, les murs ont plus de power!



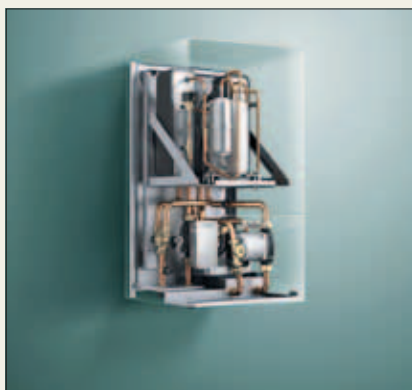
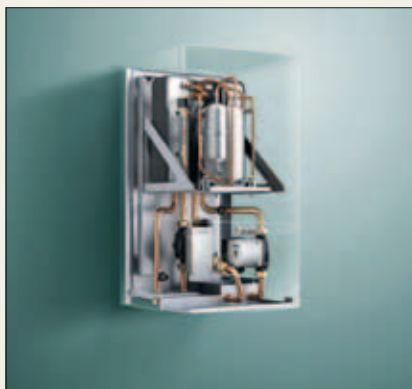
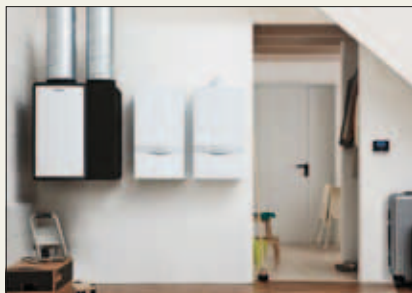
stand 4-420

Plus d'infos sur Powerwall® ou sur les autres produits de Recticel Insulation? Surfez sur www.recticelinsulation.be

Recticel Insulation - Tramstraat 6 - 8560 Wevelgem
Tél. +32(0)56 43 89 43 - recticelinsulation@recticel.com



Le système hybride geoTHERM



Le système hybride geoTHERM de Vaillant est un système complet à faible consommation d'énergie et rentable. Il comprend une pompe à chaleur sol/eau ou air/eau de 3kW de la gamme geoTHERM, une chaudière murale gaz condensation et un régulateur intelligent.

La pompe à chaleur sol/eau ou air/eau assure le chauffage de l'habitation, jusqu'à 3 kW. La chaudière à condensation intervient dans la production d'eau chaude sanitaire et peut servir pour le chauffage d'appoint de l'habitation. En cas d'intervention de la pompe à chaleur et/ou de la chaudière, le régulateur calorMATIC VRC 470/2 tient compte de la demande de chaleur de la maison, ainsi que du prix des sources d'énergie. Résultat : une économie allant jusqu'à 25% sur la consommation d'énergie et une diminution des émissions de CO₂ qui peut atteindre 35%.

Vaillant sa

www.vaillant.be – Tél. +32(0)2 334 93 00

Revit LT : le logiciel BIM abordable



Autodesk® Revit LT™ est un logiciel intuitif de modélisation des données du bâtiment (BIM).

Cette version allégée de Revit Architecture permet, à un prix imbattable, de concevoir et documenter un projet d'architecture complet. Utilisant un modèle unique, la production de plans, coupes, et élévations reste coordonnée à tout moment. De plus, il permet d'exporter et d'importer en format dwg natif, puisque Revit et AutoCAD sont développés par le même éditeur. Enfin, la souscription donne accès à la capacité de calcul du cloud pour produire des images de synthèse. En complément au logiciel, Tase propose des formations, du support et des bibliothèques.

Tase

info@tase.be – www.tase.be – Tél. +32 (0)2 247 92 07

Panneau mural acoustique Gyptone INSTANT



Gyptone INSTANT : immédiat, simple et rapide.

Saint-Gobain lance Gyptone INSTANT, le panneau mural acoustique qui entraîne une amélioration acoustique immédiate. Gyptone INSTANT solutionne les problèmes acoustiques. Il se monte en toute simplicité et se pose rapidement, en maximum 20 minutes. Ce panneau améliore la compréhension auditive et réduit l'écho.

Gyptone INSTANT se fixe simplement et s'avère idéal pour les pièces existantes telles que classes, crèches et bureaux. Grâce au kit complet comprenant tout le matériel nécessaire, vous pourrez monter ces panneaux en un minimum de temps.

Gyproc

www.gyproc.be

Formations continues organisées par des architectes pour des architectes

En tant qu'architecte praticien vous avez la nécessité de vous maintenir à niveau. L'UWA, Union Wallonne des Architectes, organise des cycles de post-formations et de conférences couvertes par des chèques formations.

3 Modules de post-formations | 16h par module

La PEB - efficacité énergétique | Les marchés publics d'architecture
| Le management d'un bureau d'architectes

Conférences Les 3 heures de l'UWA | 6 conférences de 3h

Etat des lieux et contrôle de l'exécution | Prévention des sinistres et règlement des litiges | Statut social : architecte indépendant ou société « Laruelle » ? | La norme acoustique | Les primes de la Région wallonne
| Les vitrages dans le bâtiment, façades et garde-corps

Tél. +32.(0)81.28.05.43

www.uwa.be

UWA
Union Wallonne des Architectes

Union Wallonne des Architectes

Plus
de lumière

Plus
de confort

Moins
d'énergie dépensée

Nouvelle génération de fenêtres de toit



Rendez-nous
visite à



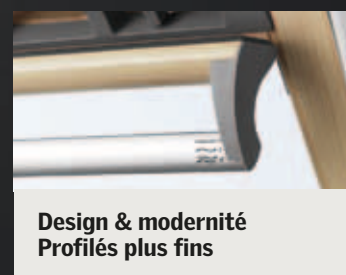
BATIBOUW
21/02 > 03/03



ThermoTechnology™
Isolation renforcée



Commande à distance
avec écran tactile



Design & modernité
Profils plus fins

- Excellent bilan énergétique
- Nouveaux vitrages
- Étanchéité à l'air classe 4

Lancement avril 2013
Infos et dossier technique sur velux.be/pro

VELUX®

VOLA Round Shower. Un rafraîchissement unique. Visiblement VOLA

VOLA, fabricant danois de robinetterie design a développé une nouvelle douche de tête ronde. Ce n'est pas la première douche conçue et fabriquée par VOLA, mais c'est la première douche de tête ronde, ce qui fait toute sa spécificité. Elle se profile comme l'extension naturelle de la gamme VOLA. Désormais, une salle de bains de luxe pourra être entièrement équipée en VOLA et combiner exclusivement des éléments choisis parmi nos modèles primés Round Series.

Elle présente tous les traits de la gamme VOLA. Nous sommes convaincus des bienfaits de la continuité. Nos produits uniques tirent leurs proportions du robinet classique qu'Arne Jacobsen a dessiné pour VOLA il y a plus de 40 ans. Voilà pourquoi tous ces éléments se combinent avec un tel naturel. L'élégance affichée par la douche Round Shower est innée. À l'instar de tous les produits VOLA, elle cache subtilement aux regards l'ensemble de ses composants techniques.

Mais la continuité ne suffit pas chez VOLA. L'innovation y est aussi à l'honneur. La douche Round Shower part des éléments distinctifs qui font la force du langage conceptuel de VOLA pour créer un produit entièrement nouveau. Elle joue des lignes existantes pour élaborer une forme géométrique rafraîchissante et esthétiquement agréable. La douche Round Shower fait parti de l'évolution de notre Round Series unanimement appréciée par ailleurs, qui place le cercle – composante majeure du design VOLA – au centre de ses préoccupations. Mettant l'accent sur la douceur de ses courbes, les deux premiers produits créés ont été la corbeille ronde RS1 et le distributeur de serviettes en papier rond RS2, lancés en 2011. Modèles d'efficacité et de



discretion, tous deux se présentent sous la forme d'un cercle pur encastré dans la paroi. La durabilité est un concept important pour VOLA. La consommation d'eau n'est qu'un élément d'une approche holistique visant à réduire la consommation énergétique. VOLA y contribue en élaborant des produits pérennes, durant plusieurs générations. Pour répondre aux préférences individuelles, VOLA propose différents types de flux. La douche Round Shower peut ainsi dispenser jusqu'à 24 litres ou 15 litres d'eau par minute à une pression de 3 bars.

Ce nouveau modèle de douche ronde peut être installé en montage mural ou au plafond. Il propose une finition chromée ou en inox brossé, disponible dans une large palette de coloris. Le bras est aussi disponible en plusieurs longueurs.

VOLA

www.vola.be – Tél. 03.440.46.19

La fenêtre performante qui correspond à votre style.

Internorm®

by **Inter-Import**
srl



fenêtre studio **HF 200** - U_w 0,69 W/m²K

fenêtre studio **HV240** - U_w jusqu'à 0,65 W/m²K



www.inter-import.be - tél. +32 (0)80 399 469



Faites la différence avec SmartZone !



- Ventiler la pièce où se trouve les occupants grâce au principe révolutionnaire **SmartZone**
- Extraction de l'air pollué commandée de manière intelligente grâce aux détecteurs d'humidité relative et de CO₂
- Réglage automatique et sans erreur du système en 12 minutes de moyenne



SYSTEME **C⁺** [®] EVO II

jusqu'à **-24** points E_w !

Davantage d'information ? www.renson.be





Les pierres
angulaires d'un
avenir meilleur

Découvrez la base de tous les styles

Xella a tous les atouts en mains

Participez à nos
journées d'info
gratuites !

Inscription
via
www.xella.be

Suivez
nous



Xella
Belgique

Ecologique

Passif

Etanche à l'air

Economique

Confort thermique

Les produits de construction Xella répondent en tous points aux exigences du constructeur moderne. Une maison durable, efficace en besoins d'énergie et agréable à vivre est à portée de toutes les mains. Chaque style est autorisé; contemporain avec une finition en crépi, bois, métal, ... ou traditionnel avec des briques de parement. Les excellentes propriétés en termes d'isolation et de maîtrise des coûts de Silka, Ytong, Hebel garantissent un climat intérieur de grand confort, toute l'année.



www.xella-mobile.be

Xella BE nv/sa • Kruibeksesteenweg 24 • 2070 Burcht • T 03 250 47 00 • F 03 250 47 06 • ytong-bel@xella.com

Grand Prix d'Architecture de Wallonie 2012



© Photo Michel Houzet 2012

De gauche à droite : Benoît Jonet, Alain Dirix, Jean Englebert, Stéphane Posty, Philippe Henry, Christian Satin, Ghislain Géron, Cedric Franck / Urban Platform, Michael Bianchi / l'Escaut, Robert Treselj, Stéphane Meyrand / Arcadus

Comme en 2010, cette édition du Grand Prix d'Architecture de Wallonie, la seconde, est organisée sous l'égide de la Wallonie par l'Union Wallonne des Architectes et plus précisément par sa section MRAU (Maison Régionale de l'Architecture et de l'Urbanisme).

Le jury international s'est réuni les 8 et 9 novembre 2012 à Verviers. Cette session s'est tenue dans le cadre du centenaire de la SRAVE (Société Royale des Architectes de Verviers et Environs).

La soirée de gala à l'occasion de la proclamation officielle des résultats a eu lieu 2 semaines plus tard, le 26 novembre au Cinéma La Sauvenière de Liège devant un parterre relevé et une salle comble que le Président de l'UWA, Jean-Marie Fauconnier a ouvert la séance, en présence de Philippe Henry, Ministre de l'Aménagement du Territoire et initiateur de la Biennale d'Architecture de Wallonie.

La vocation du GPAW n'est pas uniquement de couronner les réalisations architecturales exemplaires situées en Wallonie. Bien au-delà de cet objectif, certes important, il a la volonté de promouvoir l'image d'une région et le dynamisme d'une population de bâtisseurs. L'architecture est d'intérêt public, et la nécessité de sensibiliser le grand public à une architecture contemporaine de qualité n'est pas vaine.

Le GPAW récompense des réalisations significatives qui, par leur qualité, reflètent un esprit de renouveau et posent ainsi des jalons pour les générations futures d'architectes. Les prix sont attribués dans quatre catégories : logements individuels, logements collectifs, bâtiments publics et aménagements extérieurs.

Exceptionnellement, pour cette édition 2012, l'UWA a tenu à décerner un prix spécial au bureau Arcadus (Péruwez) pour l'habitation « Bois du Cahut » à Mourcourt (Tournai). Si d'une façon générale le jury a su discerner et distinguer des réalisations d'apparences simples, l'UWA a particulièrement été conquise par l'humilité et la justesse de la réalisation du Bois du Cahut. Assurément, cette œuvre témoignant de maîtrise et d'audace est porteuse d'exemple.



© Photo Michel Houzet 2012



© Photo Michel Houzet 2012



© Photo Michel Houzet

Philippe Henry, Ministre du Gouvernement wallon chargé de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité

Membres du Jury

- **Andréa Bruno** (It), Président du jury, Professeur à l'Ecole Polytechnique de Turin et de Milan
- **Jean-Noël Capart** (B), Architecte paysagiste et Urbaniste
- **Emmanuel Coudert** (F), Architecte au sein de l'Agence Jacques Ferrier Architecture – Paris
- **Hilde Daem** (B), Agence Robbrecht & Daem à Gand, Professeur à Gand et à Londres
- **Alain Dirix** (B), Lauréat du GPAW 2010, Enseignant et Maître de conférences à l'Université de Mons
- **Jean Englebert** (B), Architecte urbaniste, Professeur émérite de l'ULg
- **Benoît Jonet** (B), Maître de conférences à la Faculté Polytechnique de Mons, membre de l'Académie des Beaux Arts de Belgique
- **Alain Sarfati** (F), Agence SAREA – Paris
- **Stéphane Posty** (B), Secrétaire du jury, Ir-architecte, membre du Conseil d'administration de l'UWA



Stéphane Posty, Andréa Bruno, Alain Dirix, Jean Englebert, Emmanuel Coudert, Jean-Noël Capart



Hilde Daem et Alain Dirix

Arcadus architecte SPRL

avenue du Troisième Chasseur à Pied 14
7500 Tournai
Tél. +32 (0)69 77 67 81 – www.arcadus.be

Situé en pleine campagne, au milieu de prairies et de champs, le hameau de Quièvreumont rassemble des bâtiments agricoles, le plus souvent reconvertis en habitations.

C'est au cœur de ce cadre champêtre que le Maître de l'ouvrage fit l'acquisition d'une vaste propriété avec corps de ferme, porcherie et hangar agricole. Très attaché à la nature et engagé dans sa défense, il souhaitait pour sa famille recomposée une habitation à la fois généreuse et accueillante, évolutive et respectueuse de l'environnement.

Des altérations maladroites vouaient le bâtiment principal à la démolition. Pour préserver le site, la nouvelle construction propose une volumétrie identique à l'existant mais au vocabulaire architectural renouvelé.



Habitation Bois du Cahu

Mourcourt

Maître d'ouvrage : Benoît Mat

Photographies : © Serge Brisson

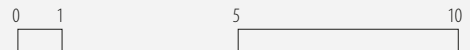
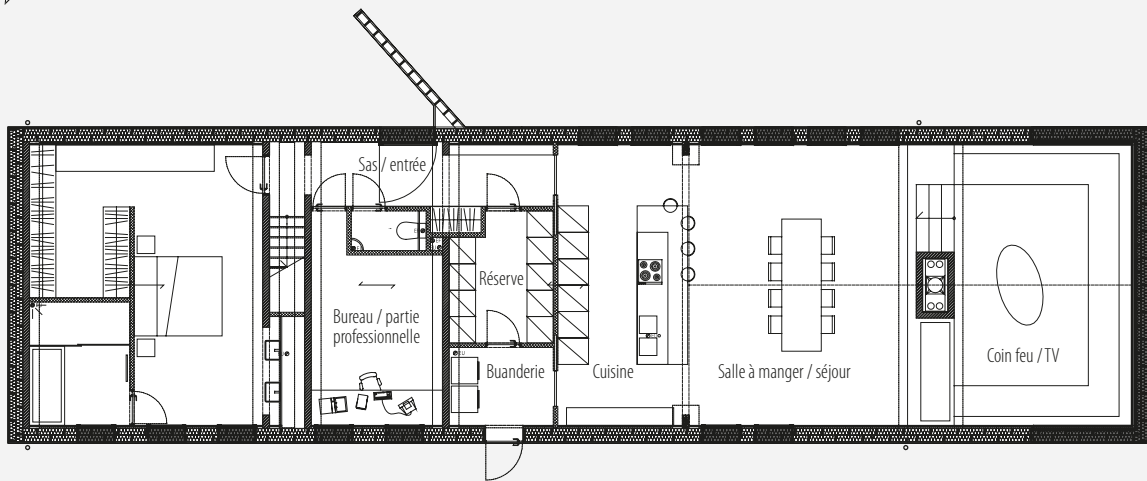
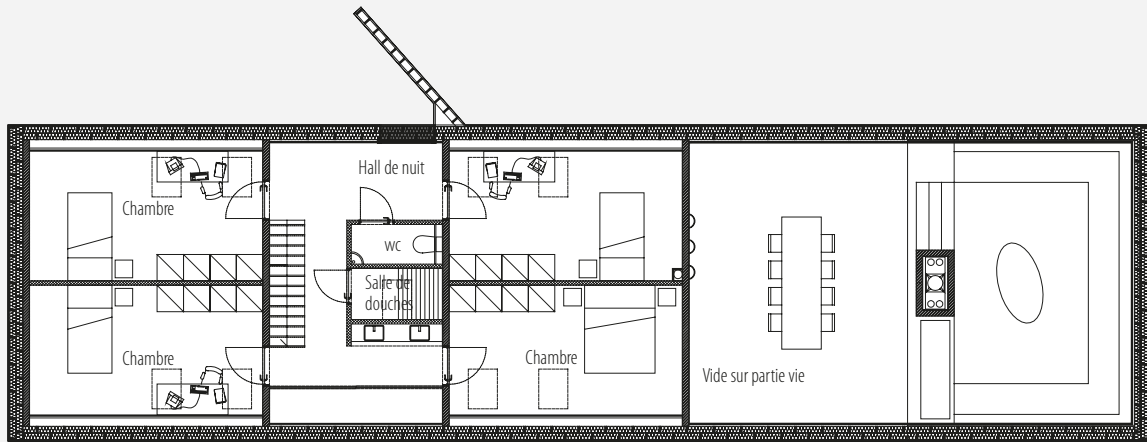


Prix spécial de l'UWA

Nominé dans la catégorie 1 : Logements individuels

Arcadus architecte SPRL





GWM architectes

Parklaan 96 – 9000 Gand
Tél. +32 (0)9 222 00 42 – www.gwm.be

Nominé

Maureen
Grandrieux 32C – 7910 Frasnes-les-Avaing

Maître d'ouvrage : Maureen Dobbelaere
Photographies : © Gustavo Mulhall



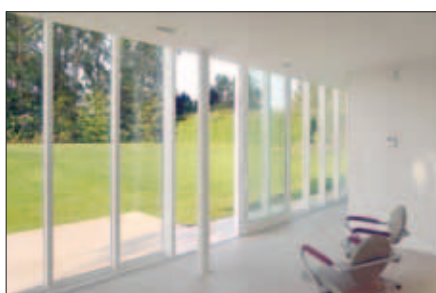
Holoffe & Vermeersch architecture

route de Frasnes 141 – 7812 Ath
Tél. +32 (0)68 64 67 22
holoffe.vermeersch@hv-architecture.be

Nominé

Extension de la maison Francque
place de Bouvignies 94 – 7803 Bouvignies

Maître d'ouvrage : M et M^{me} Spitaels
Photographies : © H&V architecture



Atelier d'architecture Meunier-Westrade

SCPRL

boulevard Eisenhower 107 – 7500 Tournai
Tél. +32 (0)69 23 63 33 – www.ateliermw.be

Nominé

Le Boulodrome

rue de l'Yser 25 – 7543 Mourcourt

Maître d'ouvrage : Valérie Varet

Architectes : Matthieu Meunier et Jean-François Westrade

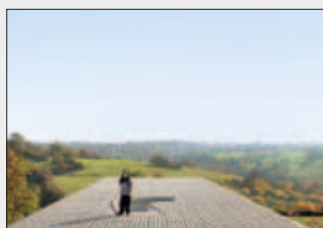
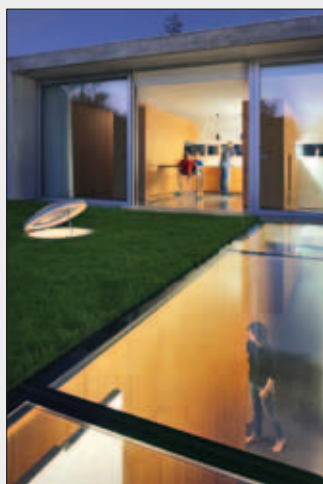
Photographies : © Laurent Brandajs



NFA (Nicolas Firket Architects)

rue des Palais 153 – 1030 Bruxelles
Tél. +32 (0)2 244 44 10 – www.NFAoffice.com

Nominé



Villa Arra

rue sur les Marys – 4610 Queue-du-Bois

Maître d'ouvrage : Aline et Régis Robinot Albert

Photographies : © Filip Dujardin

Urban Platform architects

Lauréat

quai des Charbonnages 30-34 – 1080 Bruxelles
Tél. +32 (0)2 502 73 28 – www.urbanplatform.com

Le bâtiment est imaginé comme un « objet urbain » ayant pour objectif de créer un pôle d'articulation indépendant entre les différents espaces publics adjacents. De cette manière, il est perçu comme un « phare », borde la place Vivegnis et emphase la terminaison du bâtiment industriel voisin.

Partant d'un parallélépipède simple et massif, les faces Nord-Est et Sud-Ouest sont pourvues de larges baies. Les façades latérales sont percées d'un module de fenêtre identique qui leur confère un aspect austère presque monastique. De cette approche simple et rationnelle transparait une forme d'humilité par rapport au contexte historique industriel emblématique de ce quartier.

La façade principale tournée vers la place Vivegnis exprime avec clarté la superposition des logements, telle une coupe dans le bâtiment, où se jouent les scènes du quotidien. Le bâtiment devient une toile de fond où se déroule une Commedia dell'Arte, certes muette mais théâtre d'improvisation populaire où les habitants, devenus personnages malgré eux, improvisent des scènes de vie face à un espace public devenu parterre. C'est l'expression du théâtre simple de la vie. Les couleurs qu'il déploie deviennent les couleurs du projet et emphase le processus d'appropriation de l'architecture par ses occupants, comme symbole de l'intégration sociale du projet dans son environnement.

Vivegnis Housing

rue de Vivegnis 46 – 4000 Liège

Maître d'ouvrage : Ville de Liège

Photographies : © Tim Van de Velde

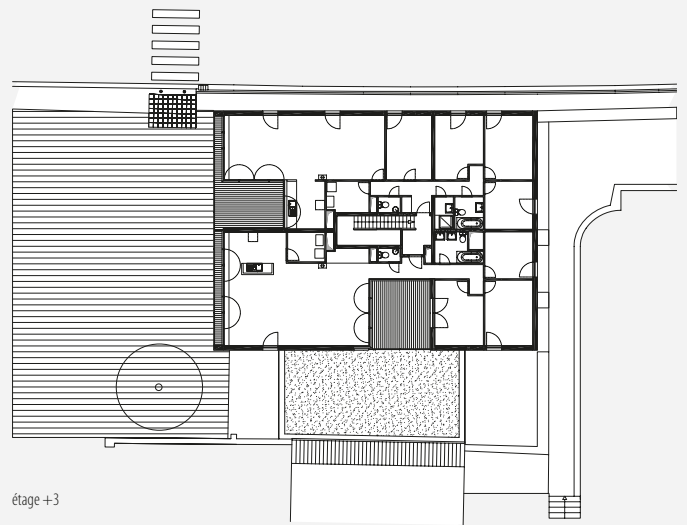
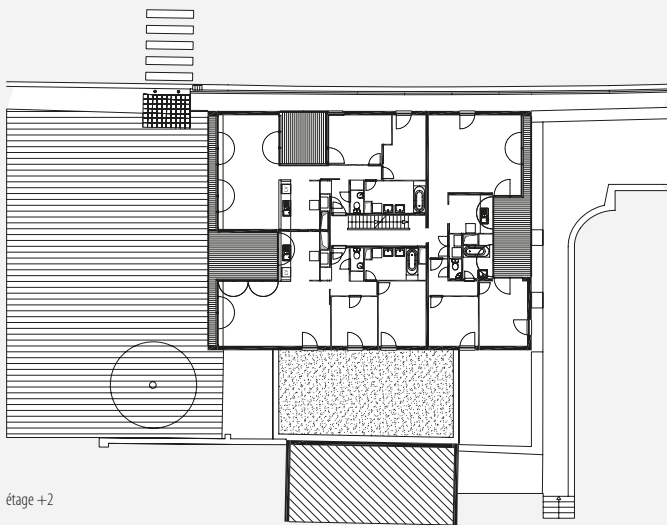
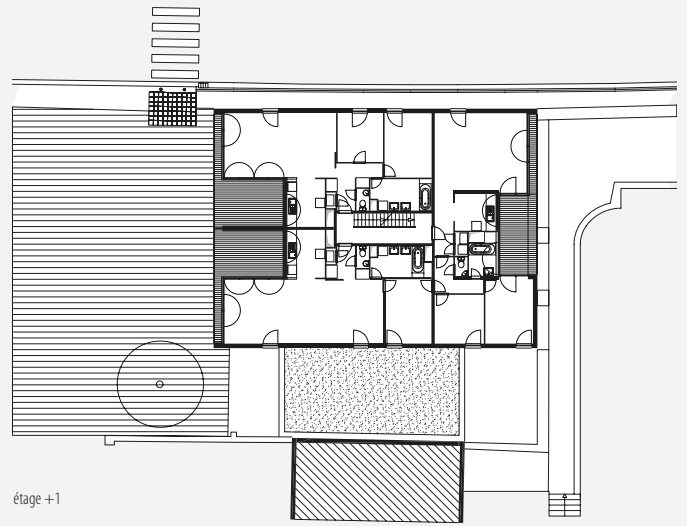
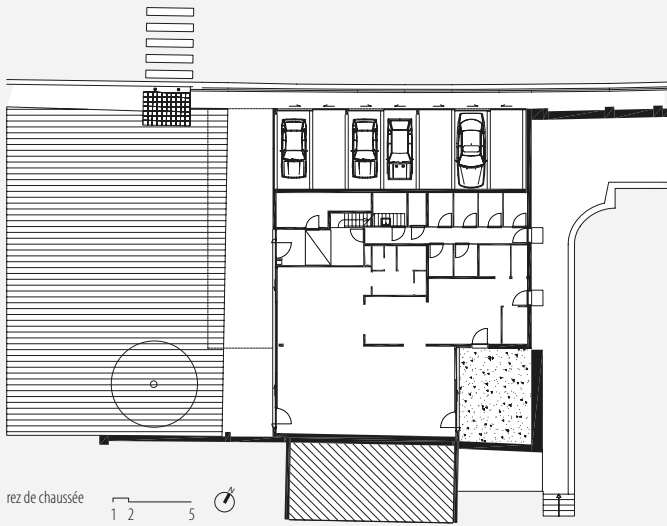
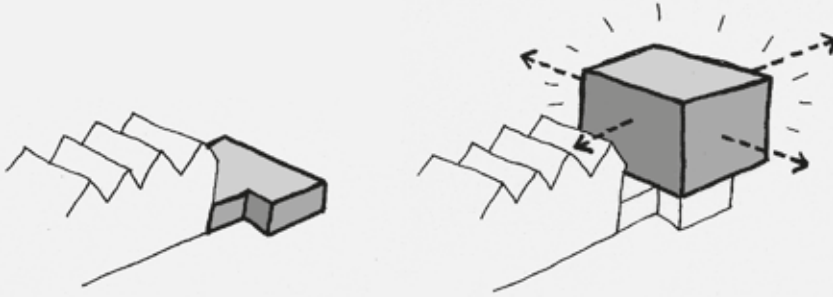




cat. 2 Logements collectifs

Urban Platform
architects

Lauréat





Sebastian Borch
Architecte

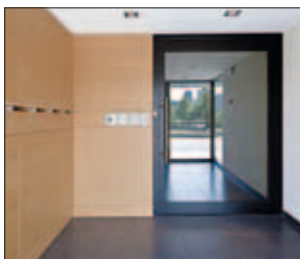
Hütte 50 – 4700 Eupen
Tél. +32 (0)87 55 58 80 – www.sborch.eu

Mention



Construction d'une maison double
Malmedierstrasse 131 A+B – 4700 Eupen

Maître d'ouvrage : Hermanns - Godesar
Photographies : ©Thomas Hick



Samuel Noirhomme

SPRL

boulevard d'Avroy 270 – 4000 Liège
Tél. +32 (0)475 550 878 – www.noirhomme.be

Nominé

Immeuble 7 appartements à Liège
quai Gloesener 4 – 4020 Liège

Architectes : Samuel Noirhomme
Maître d'ouvrage : Samuel Noirhomme
Photographies : © Samuel Defourny



Atelier d'architecture Chora SPRL

rue du Jardin Botanique 46 – 4000 Liège
Tél. +32 (0)4 222 21 32 – www.atelier-chora.be

Nominé

Construction de 2 logements au Pairay
rue du Pairay – 4100 Seraing

Maître d'ouvrage : Zone de Police Seraing-Neupré

GRAPHISOFT. ARCHICAD 16

NOUVELLE VERSION

OPEN BIM™



- **Nouvel outil modeler intégré**
 - recherche conceptuelle
 - création de mobilier, d'objet de bibliothèque
- **Evaluation énergétique**
 - architecture verte intégrée au BIM
 - Ecodesigner intégré à ArchiCAD 16
 - dès la phase de conception
 - évaluation des variantes
 - rapport pdf, export XLS, PHPP, VIP-Energy
- **BIMcomponents.com**
 - tous les objets disponibles dans ArchiCAD 16
 - fabricants, développeurs



Formations agréées région wallonne
- Migration depuis les solutions 2D
- Conception dans l'environnement BIM

RÉGION WALLONNE

infos : 04/382.22.18 - info@cia-sa.be

ArchiCAD StartEdition à 1.999 € htva



BIMx, votre projet sur tablette



www.cia-sa.be

Une offre 'archi-tech'

La construction connaît une évolution sans précédent. Les bâtiments doivent plus que jamais répondre à des exigences toujours plus strictes en matière de performances énergétiques, d'étanchéité à l'air et d'accessibilité. Ces changements s'accompagnent de nouvelles règles constructives, de détails et de technologies nouvelles ... En tant qu'architecte, il vous appartient de rester informé de ces nouveautés.

Le site Internet du CSTC offre à ses abonnés **un accès illimité 24 h sur 24 à toutes les publications** d'actualité : Notes d'information technique, Digests et autres Rapports, auxquels viendra se greffer une base de données de plusieurs centaines de détails. Grâce à une convention-cadre conclue avec le NBN, une collection de **plus d'un millier de normes belges** 'construction' est également accessible moyennant un léger supplément (**53 €/an HTVA**).

En souscrivant un **nouvel abonnement pour une durée de deux ans (à partir de 117 €/an HTVA)**, vous bénéficierez en outre d'une **remise unique de 10 %** et vous recevrez 'Passions de construire. Construire pour 9 milliards d'humains', un ouvrage de quelque 300 pages rédigé par Carlo De Pauw, directeur général honoraire du CSTC.



Intéressé par cette offre unique ?

Rendez-vous sur notre site

www.cstc.be/go/promo



Croquer local,
c'est bon pour l'environnement.



Craquer pour les pierres wallonnes également.

Plus de 300 millions d'années de maturation pour acquérir leurs performances : les 17 variétés de pierres wallonnes sont nobles et magnifiques. Analyses de cycles de vie à l'appui (ULg 2010), elles s'inscrivent dans la politique globale de développement durable, contrairement à tout autre matériau qui tenterait de les imiter. En optant pour elles, vous pérennisez un savoir-faire ancestral et consolidez l'emploi local. La pierre wallonne n'a pas d'égale, que ce soit en termes de qualité ou de respect de l'environnement.



PIERRES & MARBRES WALLONIE

| www.pierresetmarbres.be |

L'Escaut & B. E. Weinand

association momentanée

rue de l'Escaut 60 – 1080 Bruxelles
Tél. +32 (0)2 426 48 15 – www.escaut.org

L'espace Victor Jara est situé au cœur du centre historique de Soignies. Les carrières d'extraction de pierre bleue non loin ont façonné la région et sa mémoire. La présence invisible de la Senne en bordure de site (au sud) et la collégiale St-Vincent dans sa massivité guerrière (au nord) ont invité à décliner le projet comme une topographie rocheuse surgissant du sol.

Au moment du concours, le choix de réduire la zone d'implantation du bâtiment a permis de dégager une nouvelle place à l'est, sur laquelle l'artiste Domitienne Cuvelier a réalisé une installation.

Le bâtiment présente, dans sa morphologie, deux versants d'une dynamique culturelle : la salle intérieure (spectacles de danse, théâtre, concerts de musique amplifiée...) et les gradins et déambulateurs extérieurs (supports aux fêtes de rue ou simplement déambulations piétonnes). Le projet propose ainsi une interprétation très urbaine de la notion de spectacle, en permettant au public d'opérer une appropriation du bâtiment sur des modes multiples même lorsqu'il est fermé, et à la salle de rayonner largement sur son environnement.

Lauréat



Espace culturel Victor Jara

place Van Zeeland 31 – 7060 Soignies

Maître d'ouvrage : Ville de Soignies –
Dexia Banque SA

Photographies : © Filip Dujardin



cat. 3 Equipements collectifs

L'Escaut &
B. E. Weinand

Lauréat





Atelier 229 SPRL

chaussée d'Ixelles 279 – 1050 Ixelles
Tél. +32 (0)2 633 64 60 – www.atelier229.be

Mention



ITP – Institut Technique Provincial
parc de Wisterzee – 1490 Court-Saint-Étienne

Maître d'ouvrage : Province du Brabant Wallon
Architectes : Renaud Van Espen & Grégoire Houyet
Photographies : © Serge Brison

Atelier d'architecture Daniel Delgoffe

rue du Nouveau Sart 8 – 4050 Chaudfontaine
Tél. +32 (0)4.368.79.73
www.delgoffe-architecture.be

Mention



Ecole Communale de Ninane
rue des Vergers – 4050 Chaudfontaine

Maître d'ouvrage: Administration communale
de Chaudfontaine

Photographies: © Alain Janssens

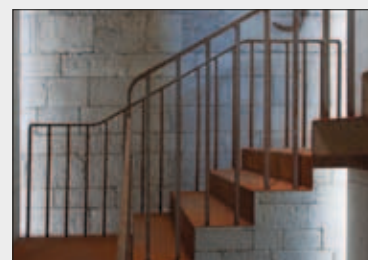
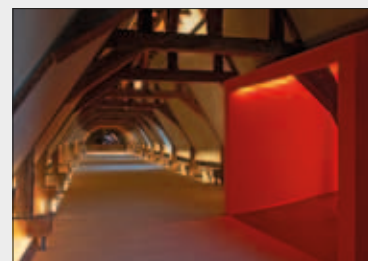
Beguin - Massart - Janssen association momentanée

rue Chevaufosse 52 – 4000 Liège
Tél. +32 (0)4 222 14 30

Nominé

Extension du Trésor de la Cathédrale, 1^{re} phase
rue Bonne Fortune 4-6 – 4000 Liège

Maître d'ouvrage : Trésor Saint-Lambert ASBL
Photographies : © Alain Janssens



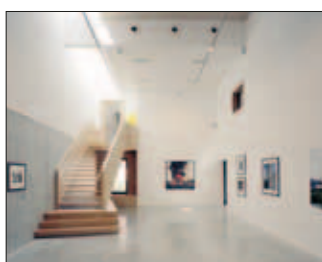
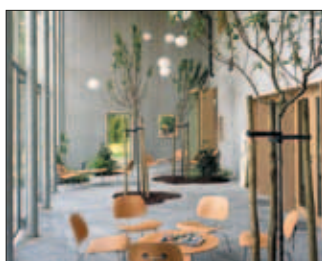
L'Escaut Architectures

rue de l'Escaut 60 – 1080 Bruxelles
Tél. +32 (0)2 426 48 15 – www.escaut.org

Nominé

Extension du Musée de la Photographie
avenue Paul Pastur – 6000 Charleroi

Maître d'ouvrage : Fédération Wallonie-Bruxelles
Photographies : © Gilbert Fastenaekens





Atelier d'architecture Philippe Jourdan

Saint-Pierre, Sous le Pont 6 – 6800 Libramont
Tél. +32 (0)61 22 40 03
www.philippejourdanarchitecte.be

Nominé



Maison de village et salle de tennis de table
Prés d'Auby – 6800 Saint-Pierre

Maître d'ouvrage : Administration communale de
Libramont-Chevigny
Photographies : © Jean-Pierre Ruelle



lanotte & goderniaux architectures

rue de l'Arsenal 13B – 5000 Namur
Tél. +32 (0)81 22 22 01 – www.atelier.lanotte.be

Nominé



**Hôpital Pédopsychiatrique « Les Goélands »,
phase 3**
rue Haute 46 – 5190 Spy

Maître d'ouvrage : « Les Goélands » ASBL – Centre
de psychiatrie infantile
Architectes : Th. Lanotte, D. Goderniaux, S. Goffinet
Photographies : © Atelier d'Architecture
Th. Lanotte SPRL

Pourquoi la nouvelle ecoTEC plus?

Parce que la meilleure s'est encore améliorée !



La chaudière ecoTEC plus a toujours été la gagnante. Mais aujourd'hui, elle s'est surpassée comme jamais.

Le défi quand on est déjà bon, c'est de devenir encore meilleur ! Et en ce qui concerne le rendement de l'ecoTEC plus, le défi était de taille. Mais nous y sommes tout de même parvenus ! Sa consommation électrique a baissé, avec la pompe haut rendement et la mise à jour de l'électronique. La consommation de gaz a encore été diminuée grâce à l'optimisation du brûleur et une plage de modulation plus grande. Et nous avons aussi pensé aux installateurs ! Son installation et son utilisation sont désormais simplifiés et grâce au système Plug & Play, la chaudière peut facilement et rapidement être combinée à un régulateur calorMATIC. Bref, l'ecoTEC plus, c'est du Vaillant à 100% et la qualité made in Germany !

Plus d'info sur www.vaillant.be

■ Chaudières à condensation ■ Energie solaire ■ Pompes à chaleur

Parce que  **Vaillant** voit plus loin.

Trois systèmes, Un objectif



DIAMOND BOARD

Aussi dur que le
diamant



SOUNDSHIELD

Un bouclier contre les
nuisances sonores



SILENT BOARD

Le calme absolu

CLOISONS ACOUSTIQUES SOUNDPROTECTION SYSTEMS




KNAUF SYSTEMS

Le bruit et les nuisances sonores font désormais partie de notre environnement immédiat. Nous y sommes confrontés au quotidien. Au-delà de l'inconfort que cela provoque, notre santé est mise à rude épreuve. Grâce aux SoundProtection Systems de Knauf, il vous est aisément possible de créer un environnement de vie et de travail où le confort acoustique est omniprésent. Pour ce faire, les cloisons de séparation légères constituées de plaques de plâtre, profilés métalliques et laine de verre sont à même de dresser un écran efficace contre les nuisances sonores latentes. Demandez maintenant par info@knauf.be l'**ouvrage de référence Cloisons acoustiques** – SoundProtection Systems reprenant les différents types de cloisons et leurs niveaux d'isolation sonores.

www.soundprotectionsystems.be

KNAUF

Arcadus architecte SPRL

avenue du Troisième Chasseur à Pied 14 –
7500 Tournai
Tél. +32 (0)69 77 67 81 – www.arcadus.be

Pour remplir les missions qui lui sont attribuées, la Maison du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut a souhaité se doter d'un équipement d'observation de la forêt transfrontalière. L'objectif du projet est d'emmener scientifiques, chercheurs, groupes scolaires et même promeneurs se balader jusqu'à la cime des arbres. Profitant de la forte déclivité, la passerelle présente une dénivellation qui culmine à environ quinze mètres de hauteur. Le choix d'une structure métallique évoquant l'idée d'une colonne vertébrale qui serpente entre les arbres, discrète et ondoyante pour mieux s'immiscer entre la végétation existante, s'est imposé car elle permet de limiter le nombre d'appuis et d'obtenir une grande transparence (caillebotis, treillis, garde-corps, etc).

Le rapport à la topographie a dicté l'implantation de la structure métallique qui se faufile entre les arbres pour les épargner au maximum. Au départ d'un escalier hélicoïdal, on progresse sur la passerelle à l'horizontal; le sol de la forêt se dérobe sous les pieds pour culminer à plus de quinze mètres devant le dernier bouquet de feuillus centenaires appelés à se renouveler.

Pour rendre perceptible cette expérience, le tablier et les garde-corps sont réalisés en caillebotis métalliques à mailles ouvertes. La poutre caisson cintrée rappelle la colonne vertébrale prolongée par des renforcements nervurés. Seules huit colonnes haubanées suffisent à supporter cette infrastructure légère et rigide; l'acier ayant l'avantage de la légèreté (sur le bois) tout en permettant des portées considérables. Grâce aux reflets de l'acier galvanisé, le promeneur s'adapte aux couleurs changeantes et saisonnières de l'environnement naturel. Nulle intention de mise en scène ne caractérise le projet qui privilégie l'émotion pure, la rencontre intense avec la nature omniprésente de façon à être au plus proche de celle-ci, à renouer avec des sensations vraies en éveil avec tous les sens.

Promenoir des cimes

rue des Sapins – 7603 Bonsecours

Maître d'ouvrage : Parc Naturel des Plaines de l'Escaut

Photographies : © Serge Brison

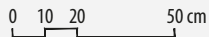
Lauréat



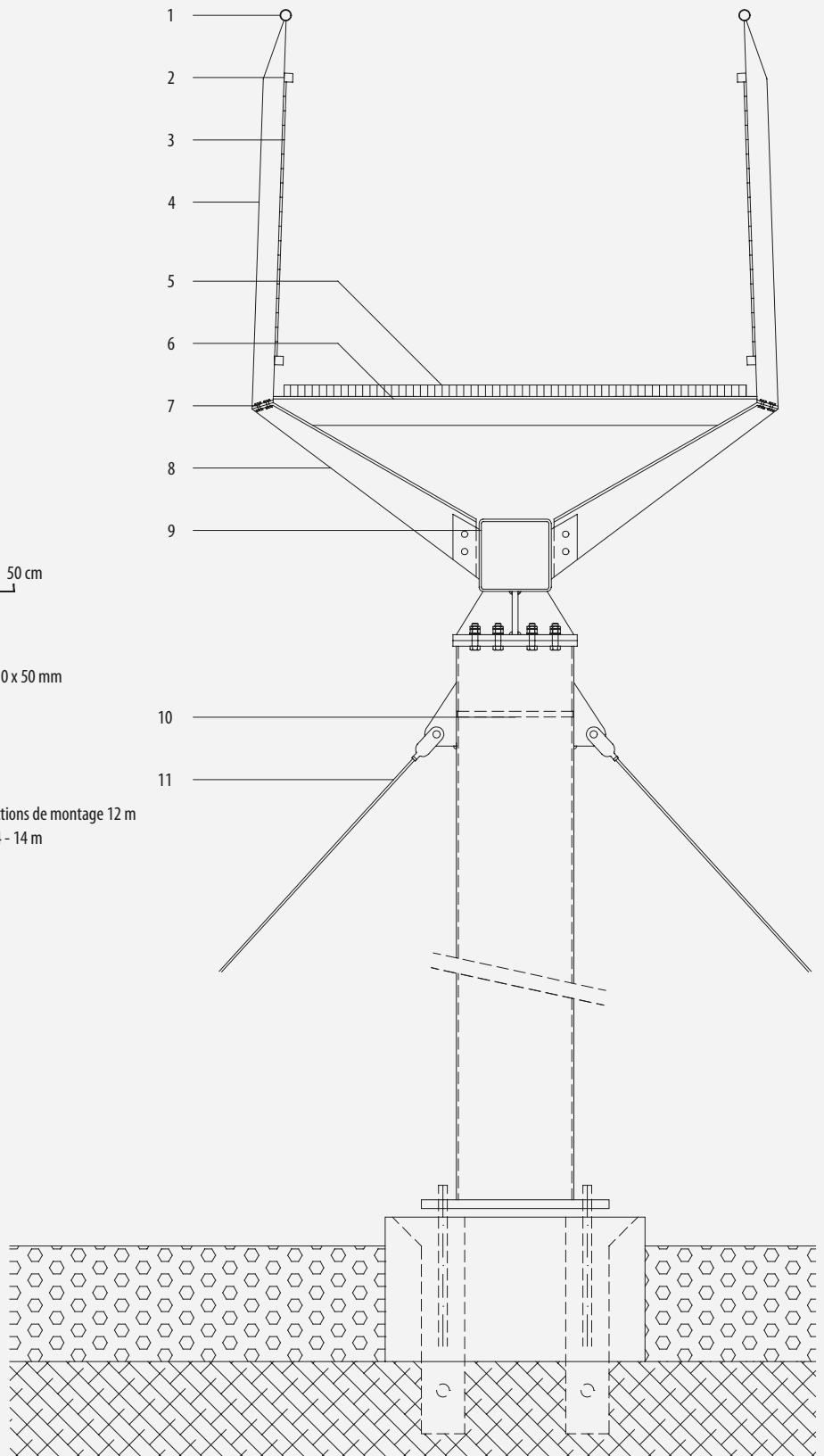
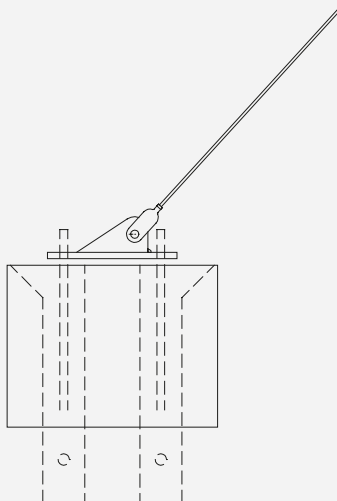




Coupe échelle 1 : 20



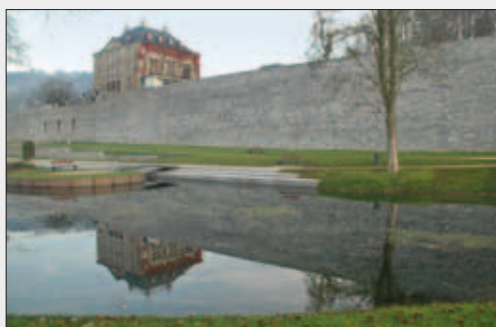
1. Main-courante tube acier galvanisé diamètre 42 mm
2. Tube acier 30 x 30 x 2mm
3. Grillage du garde-corps 4 x 4 mm largeur de maille 50 x 50 mm
4. Poteaux de garde-corps profil acier IPE 80
5. Caillebotis 40 x 40 mm
6. Support du caillebotis profil acier T 100 mm
7. Vissage diamètre 8,8 mm
8. Nervures soudées sur le plat acier 15 mm
9. Poutre caisson cintrée tube acier 250/250/8 mm, sections de montage 12 m
10. Poteau tube acier galvanisé 406/6,3 mm, longueur 4 - 14 m
11. Tendeur tube rond diamètre 15 mm



Agua SPRL

rue du Poirier 2 – 1348 Louvain-la-Neuve
Tél. +32 (0)10 45 15 20 – www.agua-online.be

Nominé



Aménagement du Parc du Château

rue du Château – 6941 Bomal

Maître d'ouvrage : Ville de Durbuy

Designer : Yves Rahir

Michaelis & B.E. Weinand

association momentanée

quai Godefroid Kurth 40 – 4020 Liège
Tél. +32 (0)4 343 39 38 – www.weinand.be

Nominé

Ce projet est développé dans le cahier du bois, pages 56 et 57



photo © bureau d'architecture Michaelis



photo © bureau d'études Weinand

Pont pédestre sur l'Our

4790 Burg-Reuland

Architectes : Michaelis & B.E. Weinand association momentanée

Maître d'ouvrage : Commune de Burg-Reuland



Aude Architectes SPRL

rue de la Citadelle 124 B14 – 7500 Tournai
www.aude-architectes.be

Nominé



Caba
7830 Hoves

Photographies : © Aude Architectes SPRL

Mentions spéciales du jury – hors catégorie

artau architectures SCRL

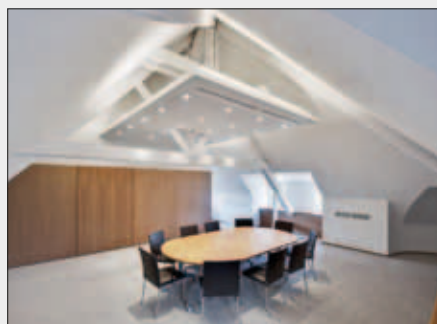
rue la Vaulx 19 – 4960 Malmedy
Tél. +32 (0)80 33 78 94 – www.artau.be



Rénovation et extension de l'Hôtel du Val d'Ambève

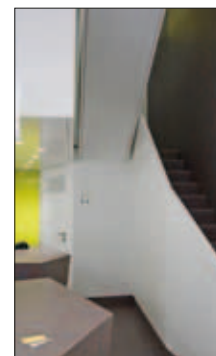
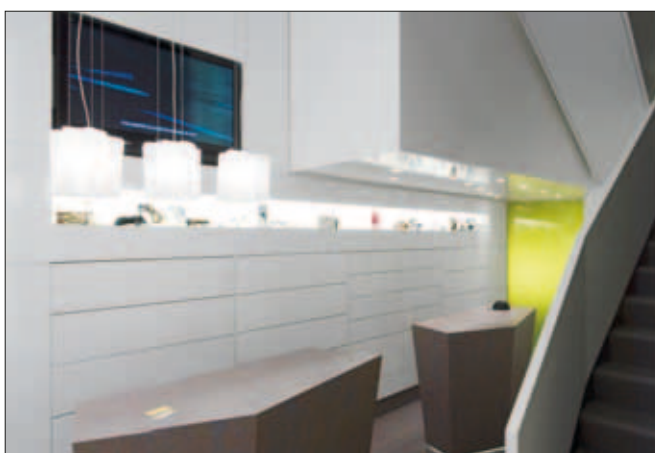
route de Malmedy 7 – 4970 Stavelot

Maître d'ouvrage : Monsieur et Madame Roxs
Architecte : Frédéric Servais
Photographies : © Jean-Luc Deru



Baumans – Deffet SPRL

rue Bois l'Evêque 26 – 4000 Liège
Tél. +32 (0)4 229 25 50 – www.baumans-deffet.be



Transformation et aménagement pour un opticien

Passage Lemonier 47 – 4000 Liège

Maître d'ouvrage : Optique Declerck SA
Photographies : © Alain Janssens

Photovoltaïque à Bruxelles, un choix judicieux et rentable vers le « zéro énergie » !

A Bruxelles, l'investissement dans le photovoltaïque reste rentable. Les panneaux n'ont jamais été aussi bon marché et l'électricité, jamais aussi chère. De plus, grâce au mécanisme des certificats verts, la Région bruxelloise assure un temps de retour sur investissement de maximum 7 ans. En tant qu'architecte, vous jouez un rôle clé pour démontrer à vos clients tous les avantages de cette technologie. Le photovoltaïque est de fait incontournable pour rendre un bâtiment zéro énergie.

25 ans d'électricité verte gratuite

Le meilleur moyen pour le maître d'ouvrage de contrer l'augmentation du prix de l'électricité est d'investir dans le photovoltaïque. Selon le principe de compensation (le compteur qui tourne à l'envers), la quantité d'électricité produite par les panneaux sera déduite de la quantité prélevée au réseau. De cette manière, il est possible de bénéficier d'électricité verte gratuite pendant plus de 25 ans.

Un revenu garanti pendant 10 ans

En outre, la Région bruxelloise récompense les économies de CO₂ liées à la production d'électricité verte via le système des certificats verts. Un certificat vert est une sorte de bon de valeur que le producteur reçoit pour l'électricité verte produite et qu'il peut revendre au fournisseur d'électricité le plus offrant.

Le système assure que l'installation de votre client sera remboursée en 7 ans maximum. Le nombre de certificats verts attribué est proportionnel à la quantité d'électricité verte produite. Ce nombre est garanti pendant une période de 10 ans.

Un marché des certificats verts en bonne santé

A Bruxelles, le prix du certificat vert est resté élevé et constant depuis le début du mécanisme (2004), à savoir actuellement 87 €. Cela témoigne

d'un bon équilibre entre l'offre en certificats verts (ce qui est octroyé aux producteurs) et la demande des fournisseurs (au travers leur obligation de quotas). La définition des quotas jusqu'en 2025 par la Région de Bruxelles-Capitale (arrêté du 29 novembre 2012) permettra de maintenir ce bon équilibre durant encore de nombreuses années.

Faire du photovoltaïque un élément architectural intéressant

Une plateforme a été lancée en 2012 à Bruxelles pour développer le photovoltaïque intégré au bâtiment. Son atout est d'étendre à l'infini les possibilités architecturales. Certains Bâtiments Exemplaires optent déjà pour une intégration réussie pour aller vers le zéro énergie. Cerise sur le gâteau, Bruxelles offre encore une prime à l'énergie au photovoltaïque pour un bâtiment neuf passif ou un bâtiment rénové basse énergie.



Dépliant campagne photovoltaïque février - mars 2013, disponible sur demande

La Région vous aide ...

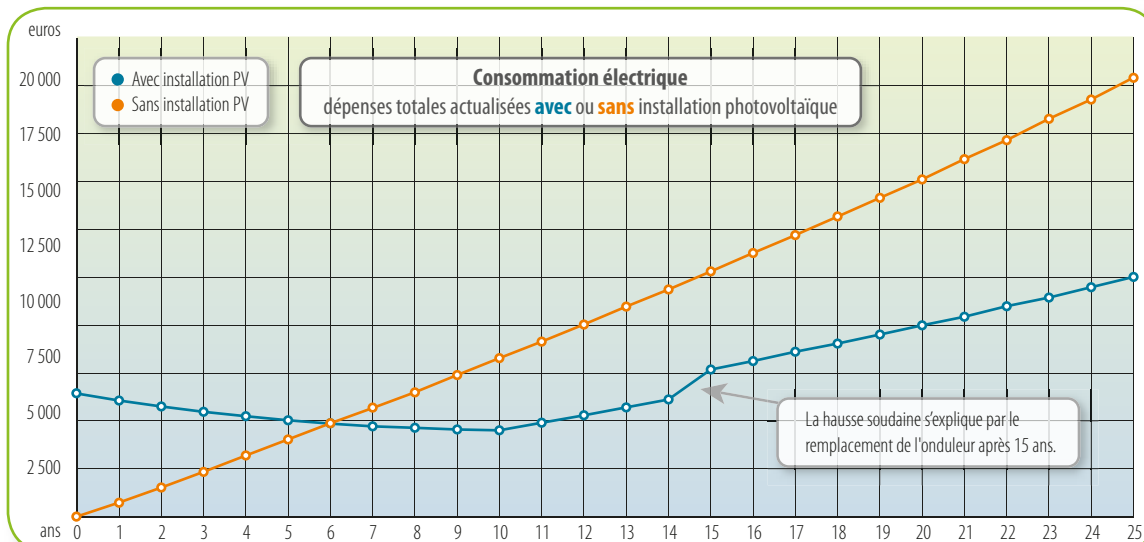
- Bruxelles Environnement – IBGE – Tél. +32 (0)2 775 75 75
www.bruxellesenvironnement.be/photovoltaïque
- APERe – Tél. +32 (0)2 218 78 99 – www.apere.org

Quelle rentabilité pour 20 m² de panneaux photovoltaïques ?

Un ménage bruxellois moyen consomme 3000 kWh en électricité par an. Si ce ménage investit dans une installation photovoltaïque qui produit deux tiers de sa consommation, cela représente ...

Investissement : 6 250 € Amortissement : 6 ans
Économies sur 25 ans : 10 121 € Rentabilité : 6,93%

Calculez la rentabilité de votre projet à l'aide du **simulateur financier photovoltaïque** sur www.bruxelles-renouvelable.be.



> BRUXELLES ENVIRONNEMENT – IBGE
Gulledelle 100
1200 Bruxelles
Tél. +32 (0)2 775 75 75
www.bruxellesenvironnement.be



Donnons-nous les moyens

De nombreux architectes s'inquiètent d'une tendance assez nouvelle qui consiste à envisager une obligation de résultat dans le chef de l'architecte.

Rappelons tout d'abord de quoi il s'agit.

Lorsque le débiteur d'une obligation est tenu d'une obligation de moyens, il satisfait à son engagement en démontrant qu'il a mis en œuvre tous les moyens et actions nécessaires pour accomplir sa mission comme l'aurait fait un professionnel de compétence normale placé dans les mêmes circonstances.

La commission d'un vice, générateur de dommages, ne suffira donc pas au maître de l'ouvrage pour engager la responsabilité du constructeur, encore lui faudra-t-il prouver que ce constructeur a commis une faute en relation causale directe avec le dommage subi et cette faute sera rapportée par référence à la conduite du professionnel moyen rappelé ci-avant.

Par contre, si le constructeur est tenu à une obligation de résultat, il suffira au maître de l'ouvrage de montrer que ce résultat n'est pas atteint pour engager automatiquement la responsabilité du constructeur.

Jusqu'à présent, on enseignait traditionnellement que l'architecte était tenu à des obligations de moyens alors que l'entrepreneur était lié par des obligations de résultat.

Mais des voix – notamment en jurisprudence – se font entendre qui semblent remettre en cause cette situation.

J'en ai fait écho dans une précédente chronique concernant le vice du sol, me référant à un arrêt de la 14^e chambre de la Cour d'appel de Liège du 26 octobre 2009.

Pourquoi l'architecte ne serait-il pas tenu a priori à une obligation de résultat lorsque par exemple il n'a pas pris les précautions nécessaires pour concevoir des fondations renforcées adaptées au sol et au sous-sol ?

Pourquoi, en cas de manque d'étanchéité, pourrait-il échapper à toute condamnation en démontrant qu'il n'a commis aucune faute de conception et que son contrôle s'est effectué de manière régulière ?

Les prescriptions légales en matière de PEB induisent de nouvelles exigences de construction et donc de responsabilités particulières nouvelles dans le chef de l'architecte.

Il est trop tôt pour apprécier l'impact que ces dispositions légales pourront avoir en jurisprudence mais il n'est pas exclu qu'elles engendrent une obligation de résultat lorsque les performances ne sont pas au rendez-vous.

En matière de budget, la situation est paradoxale ; on enseigne que l'architecte ne pourrait endosser le risque financier sous prétexte que cet engagement est de nature commerciale, ce qui est exclu pour l'architecte de profession libérale en raison du prescrit d'indépendance mais en même temps, les Tribunaux condamnent régulièrement l'architecte pour dépassement de budget, soit parce que celui-ci était mal estimé et déterminé au départ, soit parce que l'architecte n'a pas su maîtriser le budget et a permis son dépassement sans avertissement préalable au maître de l'ouvrage.

Les assureurs limitent d'ailleurs leur intervention en matière de dépassement de budget.

L'architecte dispose-t-il des outils nécessaires pour estimer un budget avant que le coût de l'opération ne soit définitivement connu au moment de l'adjudication ?

On peut en douter dans certain cas.

Je ne puis m'empêcher de rapprocher ces observations des récentes modifications du CWATUPE qui autorise – à tort selon moi – certaines constructions ou opérations immobilières sans intervention d'un architecte.

On voit donc d'un côté une tendance à renforcer la responsabilité de l'architecte et d'un autre côté la volonté du législateur urbanistique de permettre dans certains cas de faire l'économie du recours à l'architecte.

Ne peut-on dégager une piste de réflexion pour l'architecte : celui-ci pourrait être tenté en effet de crédibiliser son intervention en augmentant le contenu de ses obligations ?

Ainsi il se porterait garant du respect du budget et de la qualité de la construction en offrant une obligation de résultat mettant ainsi le maître de l'ouvrage à l'abri de pénibles discussions quant à la prise en charge du dommage en fonction des responsabilités en jeu.

Au moment où certains dissertent sur l'opportunité du recours obligatoire à l'architecte et la remise en cause du monopole légal de la loi du 20 février 1939, en tout cas pour certaines opérations pourtant très risquées pour le maître de l'ouvrage, ce « cadeau » pourrait se montrer efficace à tout le moins en termes d'opportunité et de positionnement de l'architecte sur le marché.

Il devrait cependant être soigneusement examiné notamment en concertation préalable avec les assureurs de la RC professionnelle de l'architecte.

En outre, ce « cadeau » ne serait pas consenti gratuitement.

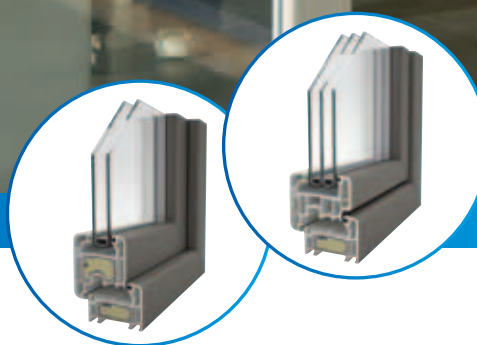
Il serait encadré par des conditions très strictes. ■

*Vous vous cassez la tête sur
les prestations énergétiques?*

deceuninck



zindow#neo



Fenêtres & Portes

zindow#neo, découvrez aujourd'hui la fenêtre de demain.
Au plus près de la perfection. La qualité harmonisée à des
coloris universels bien pensés. Isolation. Confort.
Espace. Sécurité. Exclusivité. L'expression du design.



Building a sustainable home

Deceuninck nv - Benelux

Bruggesteeweg 164 • BE-8830 Hooglede-Gits

(BE) T +32 51 239 272 • F +32 51 239 261 • belux@deceuninck.com • www.deceuninck.be

(NL) T +31 76 561 78 34 • F +31 76 750 23 53 • deceuninck.kunststof@deceuninck.com • www.deceuninck.nl



ACTIV
air

Gyptone ACTIV air, le plafond acoustique le plus durable

Les plafonds acoustiques Gyptone ACTIV air sont la référence en matière de confort acoustique dans les écoles, les institutions, les hôpitaux, les bureaux et les habitations. Les plafonds acoustiques Gyptone ACTIV air réduisent les temps de réverbération* et garantissent une meilleure compréhension de la parole.

Le nouvel assortiment Gyptone ACTIV air est disponible en dalles démontables à encastrer et en panneaux formant une surface sans aucun joint apparent après montage.

La technologie ACTIV air utilisée pour ces produits Gyptone neutralise le principal groupe de composés organiques volatils et assure un bien-être acoustique et un meilleur confort de vie et de travail.

Les dalles de plafond et panneaux Gyptone ACTIV air remportent le meilleur score en matière d'empreinte écologique**: entièrement recyclables, faible consommation d'eau et d'énergie et émissions réduites de CO₂ dans le cadre de la production.

Pour un complément d'information, consultez www.gyproc.be.

* le son qui se répercute d'une paroi à l'autre et provoque des échos qui se succèdent rapidement.

** sur base d'une comparaison des EPD publiés pour différents types de plafonds pour les paramètres principaux : consommation d'énergie, consommation d'eau et émissions de CO₂.

Yellowstone Architecture :

Petite structure au service de projets d'envergures

Situé dans une maison typiquement bruxelloise de la rue Wéry à Ixelles, le bureau Yellowstone Architecture se caractérise par la convivialité des lieux et l'accueil de ses membres, actuellement limités à deux architectes, Pierre John (architecte gérant) et Jérôme Adant (collaborateur). Le nom du bureau n'est en rien lié à son homonyme, le célèbre parc Yellowstone aux USA, mais bien au nom de son fondateur, l'architecte Pierre John, qui se faisait souvent appelé « Monsieur Jaune » dans sa région d'origine, le pays de Charleroi.

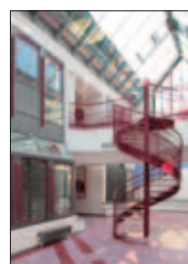
Fondé en 1985, le bureau n'a jamais compté plus de 6 collaborateurs, afin de conserver une échelle humaine et d'assurer à chacun de ses membres la possibilité d'intervenir dans toutes les phases du projet. L'écoute du client et la mise en œuvre de solutions créatives pour répondre de façon optimale à ses attentes constituent les règles de conduite qui animent le bureau.

Malgré sa petite taille, le bureau Yellowstone est actif dans de nombreux secteurs, dont celui des bureaux, du logement et de l'hôtellerie. Il se consacre autant aux constructions neuves qu'aux projets de rénovation et accorde une grande importance aux différents aspects du développement durable. Parmi les projets, on peut citer le projet « Château Rempart » à Tournai qui porte sur la transformation en trois phases d'un ensemble de bâtiments hétéroclites et enclavés en un ensemble de bureaux et de services publics lumineux, la transformation de la « Tour Albert » à Charleroi avec la conception de bureaux, d'un auditorio et d'un restaurant, le Centre des finances à Ottignies, l'Hôtel Best Western Plus Aero 44 à Gosselies, etc.

La réalisation de ces projets d'envergure par ce duo d'architectes nécessite une organisation structurée largement facilitée par l'usage de l'outil informatique. C'est en 1995, que le bureau s'équipe d'AutoCAD pour l'élaboration de ses projets et la production des documents. Les murs du bureau en sont d'ailleurs largement tapissés. Ce premier outil de dessin est ensuite complété par d'autres comme Photoshop et SketchUp. En 2011, le bureau décide de faire le pas vers une 3D plus élaborée en s'équipant de REVIT Architecture. Un « must » comme le souligne Jérôme Adant, car il permet de générer très rapidement l'ensemble des vues et donc d'avancer de front en plan, coupe et élévation. La confection séparée des vues comme dans AutoCAD est vraiment une méthode à oublier rapidement. Le passage d'AutoCAD à REVIT, nous a également largement facilité la tâche au niveau de la communication vers le client (présentation du projet) et de la communication sur chantier (explication des principes constructifs). Les métrés globaux intégrés au logiciel constituent un autre point de satisfaction dans l'usage de REVIT.

« Pour faire nos armes avec ce nouvel outil, nous ne nous sommes pas contentés de concevoir une véranda mais bien un projet d'envergure de plusieurs milliers de mètres carrés, le projet « Château Rempart » à Tournai », nous signale Jérôme Adant. Ce projet comporte 3 phases représentant un total de 13.642 m² de bureaux. Les 3 phases sont achevées et louées à la Régie des Bâtiments pour compte du SPF Finances et du SPF Justice.

« Ce challenge a été possible grâce au support apporté par notre fournisseur de solutions logicielles, TASE Solutions, qui a assuré notre formation et nous a aidés durant les premières phases d'utilisation du logiciel ».



Autodesk 

> TASE SOLUTIONS
 Av. Col. Picquart 51-53
 B 1030 Bruxelles
 Tél. +32 (0)2 242 72 20
cad@tase.be
www.tase.be
www.autodeskseminars.com

Usine d'huile d'olive et bureaux

- > Guillermo Hevia H. GH+A Architectes
- > Collaborateurs : Tomás Villalón A. Architecte – Francisco Carrión G. Architecte – Guillermo Hevia García Architecte
- > Maître d'ouvrage : Olisur SA
- > Fundo San José de Marchigüe, commune La Estrella 6^e Région – Chili

Un volume simple et une architecture emphatique qui offre une nouvelle interprétation de l'architecture anonyme qui prédomine dans les vallées côtières du centre du Chili.

Surplombant des oliveraies aux pentes douces, le bâtiment tout en longueur se décline en plusieurs niveaux, telles des terrasses, pour épouser la pente du terrain.



Photo © Guillermo Hevia García



2^e Prix « Obra Construida en Madera CTT »,
CORMA 2008



Prix International « Médaille d'Or » Biennale
Miami 2009 (EE.UU.)

Photo © Guillermo Hevia H.





Photo © Cristóbal Palma

Les tons naturels de ses façades en panneau fibres-ciment « Permanit Madera » (uniquement disponible en Amérique du sud) lui confèrent une autorité bienveillante sur son environnement et mettent en valeur la luminosité du site. Le corps du bâtiment semble se fondre dans le paysage et rappelle, par des jeux de reflets de lumière naturelle, les lignes des arbres environnants sur ses façades. L'emploi de matériaux durables crée une ambiance favorable au travail et à la production d'une huile d'olive de qualité.

La nouvelle Almazara (nom donné aux usines d'huile d'olive) d'Olisur est située à San José de Marchigue (La Estrella, 6^e région) à 230 km au sud-ouest de Santiago du Chili. Cette unité de production est à la pointe dans le secteur des Almazaras dans le monde. Elle intègre l'utilisation de plusieurs technologies bioclimatiques (géothermie, éolien, lumineuse), tant dans la conception des bâtiments que dans la définition des processus de production. En cela, le projet représente un réel engagement sur le plan de la durabilité, des économies d'énergie, de la qualité de la vie et de la protection de l'environnement. Certains choix architecturaux ont joué un rôle déterminant pour atteindre ces objectifs.

Le corps principal a été conçu à l'image d'un volume monolithique aux lignes simples. Le choix d'y associer un bâtiment plus petit, tout en longueur, aux matériaux naturels (bois et verre) révèle l'inspiration par laquelle le projet devait être à l'image des constructions traditionnelles locales. L'ensemble crée une sémantique évidente, pleine de lumière, de textures et de couleurs.

La dynamique des façades et des espaces administratifs (transparents) est accentuée par les nuances de lumières et de sons qui semblent surgir de la colline et de l'ensemble du site...

> **Guillermo Hevia H. GH+A Architectes**

Architecte : Guillermo Hevia

Collaborateurs : Tomás Villalón,

Francisco Carrión, Guillermo Hevia G.

www.guillermohevia.cl

> **Maitre d'ouvrage**

• Olisur SA

> **Photographies**

© Cristóbal Palma

© Guillermo Hevia

© Guillermo Hevia García



L'ardoise en fibres-ciment dans l'architecture contemporaine



80 pages
32 projets
originaux

Lors de la parution de la première édition de 'Best of Slates', nous fûmes agréablement surpris par les nombreuses réactions positives concernant les constructions en ardoises de fibres-ciment présentées dans ce livre. Le bon sens commandait donc de vous offrir, dans cette suite intitulée 'Best of Slates Volume 3', une seconde galerie de projets architecturaux contemporains illustrant de façon convaincante les nombreuses possibilités esthétiques et techniques de l'ardoise en fibres-ciment.

La qualité des détails d'exécution détermine l'aspect esthétique global d'une construction. La plupart des exemples de projets repris dans ce livre sont agrémentés de dessins détaillés à l'échelle 1:10.

Il ne s'agit pas de plans architecturaux au sens propre mais bien d'exemples de solutions individualisées, adaptées aux contingences locales des différents pays ou régions.



Découvrez les multiples facettes et solutions offertes par les ardoises en fibres-ciment dans le Volume 3 de 'Best of Slates'. Le livre se compose de 80 pages et décrit 32 projets originaux nationaux et internationaux.

Vous pouvez obtenir votre exemplaire via info@eternit.be.

Les pierres belges en crise, un éternel recommencement ?...



Depuis que notre pays est Belgique, et même bien avant, il a toujours constitué une plaque tournante pour le commerce de la pierre dans toute l'Europe du Nord-Ouest. Aux côtés des grands ports hollandais, Anvers est une porte d'entrée majeure pour les navires du monde entier. Et la métropole, en matière de pierres comme de tant d'autres domaines, a toujours montré un goût marqué pour l'exotisme. Et depuis que la Belgique est Belgique, les politiciens ont discuté de cette ouverture sur le monde, de ses avantages et de ses inconvénients – notamment pour les pierres du pays, à protéger ou pas, selon la philosophie des partis au pouvoir – libre échange total ou protectionnisme franc?... Les annales parlementaires sont pleines de ces débats, inlassablement répétés. Il est intéressant de parcourir l'un d'entre eux, particulièrement fouillé, tenu à la Chambre des Représentants l'après-midi du mardi 14 février 1911. Peu avant, le poste clé de Ministre des Travaux publics avait été attribué à Joris Helleputte, architecte de grande réputation. Un professionnel aguerri à la commande de ce mandat important, voilà de quoi faire renaître l'espoir chez les producteurs de matériaux du pays! Et l'interpellation du jour porte justement « sur l'exclusion systématique des produits de l'industrie belge dans certains travaux publics et sur le monopole accordé à certains matériaux ou produits étrangers »...

Toutes les facettes de la vaste problématique sont abordées dans ces longues discussions: liberté d'inspiration des architectes face aux règlements d'urbanisme trop contraignants et aux impositions des maîtres d'ouvrages, lacunes de la formation technique des auteurs de projets, laconisme ou trop grande précision des cahiers des charges, mode de passation des marchés, difficulté de la réception technique préalable et du contrôle de l'exécution, rareté des bons réceptionnaires et surveillants de chantiers, précision toute relative des fiches techniques délivrées par les fournisseurs avec les matières nouvelles... Les solutions proposées sont nombreuses:

création d'un musée des matériaux nationaux, rédaction de manuels pratiques détaillés pour le bon usage de matériaux et leur mise en œuvre, recours aux marchés séparés de fourniture et de pose pour une meilleure maîtrise du choix des matériaux par le maître d'ouvrage, formation spécialisée des réceptionnaires et information générale des fonctionnaires... Toutes les gammes de pierres et de produits sont passées en revue: les pierres bleues et les pierres blanches, les pavés de porphyre et de grès, les matériaux marbriers pour la décoration intérieure, les ardoises de couverture... La concurrence est surtout française, pour les pierres blanches, mais aussi scandinave pour les pavés. Et les débats ouvrent de nombreuses questions: le protectionnisme à l'égard des pays voisins ne risque-t-il pas d'entraîner des représailles par entraves douanières renforcées, alors que des pays comme la France sont eux-mêmes gros importateurs de matériaux belges? Le privilège accordé aux pierres bleues pourrait jouer surtout en faveur des ouvriers wallons, proches des carrières, alors que les pierres blanches étrangères, amenées brutes, sont façonnées par des ouvriers flamands, qui se verraient réduits au chômage – déséquilibre communautaire en perspective! Sans compter les ouvriers du port d'Anvers, dont on met en péril le travail... Les réflexions se font plus globales, sur la politique même d'investissements et la façon de concevoir les travaux pu-

blics: comment trouver un équilibre de durabilité entre le coût élevé des matières de qualité, garantes d'une bonne tenue dans le temps, et la nécessité de mener à terme de nombreux chantiers? Faut-il concevoir des chantiers de prestige et consentir de lourdes dépenses publiques, qui auront des retombées sur l'ensemble de l'activité économique? Et les arguments sont nombreux: chantiers exécutés trop rapidement après une trop longue phase de préparation (causée par les tergiversations politiques et les soucis budgétaires), commandes passées en dernière minute aux fournisseurs, difficulté pour les fonctionnaires et les réceptionnaires de respecter l'esprit plutôt que la lettre des cahiers des charges, retour évident pour l'Etat des commandes publiques passées aux entreprises nationales qui paient leurs impôts...

Le Ministre Helleputte développe une longue réponse, fort circonstanciée: « Je ne suis partisan ni de prohibition ni de protection. Mais j'estime qu'il faut employer, le plus possible, de matériaux belges dans nos constructions »... Et de souligner l'exceptionnelle diversité des ressources minérales du pays, leurs qualités éprouvées et l'intérêt « tant économique qu'artistique » d'y avoir recours. Le Ministre insiste vivement sur les exigences de qualité que l'on doit avoir, aussi bien à l'égard des fournisseurs belges qu'étrangers, et sur l'absolue nécessité de contrôles très rigoureux. Majorité et opposition se rejoignent pour acclamer de si vigoureuses et prometteuses résolutions! Seuls quelques grincheux remarquent qu'il faut maintenant veiller à les appliquer...

« Les finances provinciales, comme les finances communales, sont dans un état aussi mauvais que les finances du pays » et « notre industrie de la pierre traverse une crise réellement inquiétante » – ces constats d'il y a un siècle ne sont-ils pas encore d'une grande actualité? Certes, le tableau s'est élargi aujourd'hui au monde mais beaucoup de données semblent encore comparables. Et les solutions proposées par le monde politique d'aujourd'hui ne sont pas très loin de celles d'alors! Encore faut-il les appliquer...





VOTRE PARTENAIRE POUR LA PROTECTION PASSIVE CONTRE L'INCENDIE DES BATIMENTS



Promat offre bon nombre de solutions efficaces et faciles à appliquer pour le compartimentage coupe-feu, la protection contre l'incendie de structures portantes, les installations techniques et les traversées. En plus, nous offrons des solutions architecturales en verre coupe-feu et portes vitrées coupe-feu sur mesure.

Promat



Promat International NV

Bormstraat 24, 2830 Tiselt

Tél. 015 71 33 51 Fax 015 71 82 29

E-mail info@promat.be Website www.promat.be

**SEUL Promat
GARANTIT UNE
TELLE GAMME
DE SOLUTIONS
TESTÉES!
+ CONSEILS
GRATUITS!**

an **etex** company

Pont sur l'Our

Un pont pédestre à Burg-Reuland, dans la Province de Liège

- > Architectes : association momentanée Michaelis-Weinand
- > Maître d'ouvrage : Commune de Burg-Reuland

Les fondations d'un ancien pont de chemin de fer ont constitué le point de départ d'une passerelle piétonne devant franchir l'Our pour compléter un Ravel d'une longueur totale de 120 km situé à la frontière entre la Belgique et l'Allemagne. Ces fondations existantes en pierre ont été surélevées et adaptées afin de recevoir un pont arc réalisé en bois lamelle collé GL28.



photo © bureau d'études Weinand

L'arc surbaissé est sous-tendu par deux tirants. Sa portée est de 35 m et sa flèche mesure 0,95 m. Sa section monolithique forme un U qui est constitué de plusieurs éléments en bois lamellé collé. Ces éléments ont été collés ensemble en atelier pour former trois pièces de montage principales.

Un bardage horizontal en mélèze protège la structure portante en bois lamellé collé des intempéries. Des lattes en bois massif de section 8 cm x 1,5 cm sont espacées de 2 cm et suivent la courbure longitudinale de l'arc. L'ensemble souligne ainsi de façon élégante l'allure et surtout la courbure du pont. Ce type de bardage ne nécessite aucun entretien.

hout bois
info



photo © bureau d'architecture Michaelis



photo © bureau d'études Weinand



4 photos © bureau d'études Weinand

> association momentanée Michaelis-Weinand

quai Godefroid Kurth 40 – B 4020 Liège
tél. +32 (0)4 343 39 38 – www.weinand.be

> Maître d'ouvrage

- Commune de Burg-Reuland

> Ingénieurs

- bureau d'études Weinand

> Entreprises

- Frère Gillichsen (entreprise générale)
- Woodlam (entreprise bois)

> Photographies

- © bureau d'études Weinand
- © bureau d'architecture Michaelis

Métamorphose d'une place de marché

Pour vous abonner gratuitement aux bulletins de FEBELCEM, envoyez un message en indiquant vos coordonnées complètes à : m.scherps@febelcem.be.

Photo © Bruno Bosillo

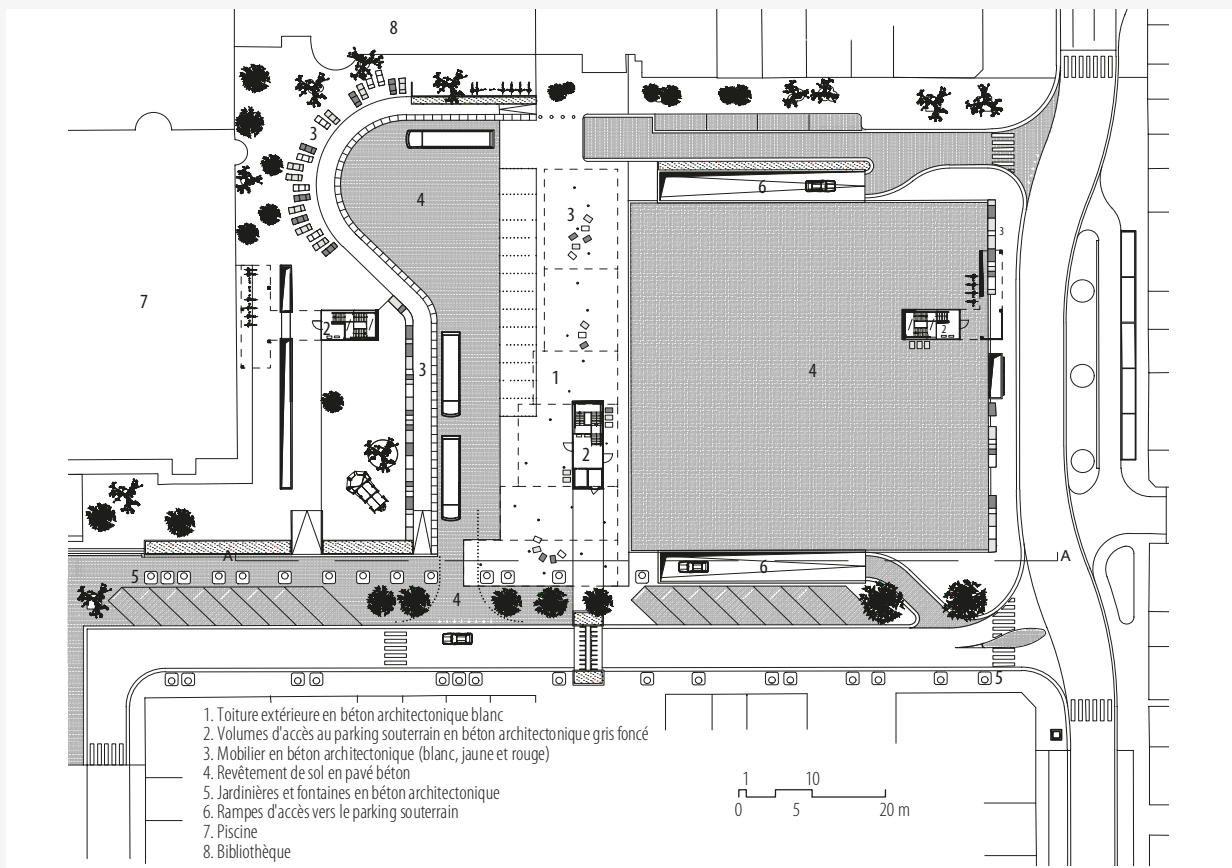


A Middelkerke, la place du marché est flambant neuve. Son aménagement, couplé à la construction d'un grand parking souterrain, a été confié au bureau d'étude Lobelle de Jabbeke. Celui-ci a su tirer pleinement parti des multiples possibilités d'emploi du béton. En effet, omniprésent, le béton répond aux attentes et remplit son rôle, qu'il soit structurel ou décoratif.

La métamorphose de la place du marché est le cœur d'un ensemble de travaux de plus grande échelle, réalisé entre le centre de Middelkerke et Ostende. Globalement, ces travaux visent l'amélioration du cadre de vie, de la mobilité douce (vélos et piétons), ainsi que la réfection du réseau d'égouttage. Concernant la place proprement dite, son nouvel aménagement remplace une large zone de parking de voitures, tandis que la capacité de stationnement a été augmentée

par la réalisation d'un parking souterrain de trois niveaux, situé directement sous la place et accessible depuis celle-ci. Dans ce cadre, le bureau d'étude a opté pour l'emploi du béton permettant à la fois les importants travaux d'infrastructure et la réalisation fine du mobilier sur mesure.

La nouvelle place présente sans complexe un visage urbain et minéral. Décliné en éléments divers et variés en formes et en couleurs, le béton est en effet l'élément central qui crée le paysage original et contemporain de la place. Esthétique, polyvalent, mais également durable et résistant à l'air marin, le choix du béton s'est vite imposé. Le projet explore les différentes facettes : coulé en place pour les volumes d'accès au parking et la toiture extérieure, et préfabriqué pour le mobilier et les revêtements de sol.





© Raymond Depardon - Magnum photos

EUROMAF

- Assurance des ingénieurs et architectes européens
- Verzekering van de Europese ingenieurs en architecten

Spécialiste de l'assurance des concepteurs du bâtiment, EUROMAF a créé **un pôle de défense européen**, intervenant en Allemagne, en Autriche, en Espagne, au Luxembourg et en Belgique.

EUROMAF Belgique est une structure spécialisée en assurance construction.

Elle vous propose une couverture d'assurance sur mesure pour protéger de manière optimale vos intérêts. Assurer votre défense avec un service prévenant et durable, dans le cadre de relations personnalisées, **c'est notre mission.**

Pour en savoir plus, contactez-nous, rencontrons-nous.

EUROMAF Belgique • Boulevard Bischoffsheim • 11 Boîte 6 • B-1000 Bruxelles
Tél : 02 213 30 70 • Courriel : euromaf.be@euromaf.com • **www.euromaf.be**

Le nouveau standard en matière de contrôle solaire hautement sélectif : **SGG COOL-LITE XTREME 60/28**

TI 60%

g 28%

Ug 1.0 W/m².K

Le nouveau sgg COOL-LITE® XTREME 60/28 offre un facteur solaire excessivement faible (g : 28%) combiné à la meilleure transmission lumineuse (TI : 60%) et un coefficient Ug de 1.0 W/m²K.

En d'autres termes, une très haute sélectivité (TI/g : 2,14).

Pour le résidentiel et non résidentiel!

www.sggxtreme.com


SAINT-GOBAIN

GLASS